

1 - RENSEIGNEMENTS GENERAUX

1.1 - Identification de la zone humide

Nom de la zone : Marais du Pontet

Autre nom :

Code hydrographique : 73CPNS2016

Nom du grand ensemble : L'Isère de l'Arc au Gélon
inclus **Code :** W110

Localisation de la zone humide :

Coordonnées Lambert II: X 904491.7688 Y 2062665.487

Altitude moyenne (m) : 867

Remarques :

1.2 - Auteur de la fiche

Organisme : CORA Savoie

Coordonnées : 04 79 75 86 67

Date d'établissement de la fiche : 01/01/2005

Remarques :

1.4 - Principales références bibliographiques

N° Référence	Titre du document	Auteur	Année de parution
17	Marais du Bourget en Huile et du Pontet	Plumecocq Benjamin	1995
31	Inventaire des tourbières du département de la Savoie	Avrillier Jean Noël, Delahaye Thierry	2000

2 - DELIMITATION DE LA ZONE HUMIDE ET DE L'ESPACE DE FONCTIONNALITE

2.1 - Critères de délimitation de la zone humide

Critères utilisés : — présence ou absence d'une végétation hygrophile

Contacts :

Remarques :

3 - DESCRIPTION DU BASSIN VERSANT ET DE LA ZONE HUMIDE

3.1 - Bassin versant de la zone humide

3.2 - Présentation de la zone humide et de ses milieux

Superficie de la zone humide (ha) : 27.001600945556

Longueur d'une zone humide bordant un cours d'eau (km) : 2529.81677192877

Types de milieux Corine Biotope

COURS DES RIVIERES

GROUPEMENTS A REINE DES PRES ET COMMUNAUTES ASSOCIEES

AULNAIES-FRENAIES MEDIO-EUROPEENNES

ROSELIERES

FORMATIONS A GRANDES LAÎCHES (MAGNOCARIÇAIES)

BAS-MARAIS ALCALINS

4 - FONCTIONS ECOLOGIQUES, VALEURS SOCIO-ECONOMIQUES, INTERET PATRIMONIAL

4.1 - Fonctions hydrobiologiques

Critère expansion naturelle des crues (contrôle des crues; écrêtement des crues; stockage des eaux de crues; prévention des inondations)

Justification

Critère ralentissement du ruissellement

Justification

Critère soutien naturel d'étiage (alimentation des nappes phréatiques; émergence des nappes phréatiques; recharge et protection des nappes phréatiques)

Justification

Critère fonctions d'épuration (rétention de sédiments et de produits toxiques; recyclage et stockage de matière en suspension; régulation des cycles trophiques par exportation de matière organique; influence sur les cycles du carbone et de l'azote)

Justification

4.2 - Fonctions biologiques

Critère FONCTION D'HABITAT POUR LES POPULATIONS ANIMALES OU VEGETALES

Justification

4.3 - Valeurs socio-économiques

Critère production biologique (pâturage; fauche; sylviculture; aquaculture; pêche; chasse)

Justification Production de litière

Critère intérêt paysager

Justification

4.4 - Intérêt patrimonial

Critère HABITATS

Justification Cf. Bibliographie

Critère FAUNISTIQUES

Justification Cf. Bibliographie

Critère FLORISTIQUES

Justification Cf. Bibliographie

5 - STATUTS ET GESTION DE LA ZONE HUMIDE

5.1 - Autres inventaires

RAMSAR : 00000

Inventaire préliminaire Natura 2000 : FR8201781

ZICO : 1

Znieff 1ère génération : 820005093

Znieff 2ème génération : 38210034

Site de l'observatoire national des zones humides : 1

Autres inventaires : ZNIEFF type 1, 2° génération : 38210034 'marais du Haut Gelon'

5.2 Principaux statuts de protection

Statut Zone Spéciale de Conservation (Directive Habitats)

Remarque

6 - EVALUATION GENERALE DU SITE

6.1 -Intérêt patrimonial majeur (faune, flore, habitats...)

Site abritant de nombreuses espèces (faune/flore) d'intérêt patrimonial.

Habitats d'intérêt patrimonial européen inscrits à l'annexe I de la directive 'habitats'.

Espèce d'intérêt patrimonial européen inscrite à l'annexe II de la directive 'habitats' (Iiparis de Loisel)